

**INSTRUCTIONS pour les QUALIFICATIFS**  
**CHAMPIONNATS REGIONAUX 2019**

**DECAZEVILLE Inscriptions** : E-mail : [inscrchampdistdecaze@gmx.fr](mailto:inscrchampdistdecaze@gmx.fr)  
NAVARRO Roselyne – 7 rue du 8 mai – 12300 LIVINHAC LE HAUT –

**ESPALION Inscriptions** : Par e-mail : [lucien.bes@wanadoo.fr](mailto:lucien.bes@wanadoo.fr)

**MILLAU Inscriptions** : Par E-mail : [m.christinesalvat@live.fr](mailto:m.christinesalvat@live.fr) - Tél. 06 72 51 59 28

**RODEZ Inscriptions** : Par e-mail à [contact@petanquerodez.com](mailto:contact@petanquerodez.com)

**ST AFFRIQUE Inscriptions** : Par E-mail : [bernard.amalric@neuf.fr](mailto:bernard.amalric@neuf.fr)

**VILLEFRANCHE Inscriptions** : Cathy TAILLADE par E-mail : [districtpetanquevillefranche@gmail.com](mailto:districtpetanquevillefranche@gmail.com)

**DEBUT DES COMPETITIONS A 08H30.**

<b>SENIORS</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Inscriptions DATES d'ENVOI POUR LES DISTRICTS AU CD</b>	<b>Qualifiés</b>	<b>Observations</b>
TRIPLETTE JEU PROVENCAL	25/26 mai	QUERCY VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	Samedi 18 mai	2	Réservé aux licenciés seniors masculins et féminins
DOUBLETTE JEU PROVENCAL	01/02 juin	BELMONT/RANCE	Samedi 18 mai	2	Réservé aux licenciés seniors masculins et féminins

**N.B. : Les juniors peuvent participer aux compétitions Seniors.**

- ↪ Frais de participation 4 € par joueur inscrit à régler au district.
- ↪ Inscription valable uniquement par écrit ou par fichier informatique auprès du district qui la transmettra au Comité. Les présidents de clubs doivent transmettre aux districts ses inscriptions.
- ↪ Licence avec visa médical obligatoire avant le début de la première partie.
- ↪ Un joueur étranger par équipe sauf en tête à tête (les membres de la Communauté Européenne ne sont pas considérés étrangers). Sur la licence il est précisé à Nationalité : E pour Etranger ou U pour Union Européenne.
- ↪ Un seul joueur muté d'un autre département est autorisé par équipe.
- ↪ L'inscription entraîne l'engagement de participer au Championnat du Comité Régional si qualification.
- ↪ Le cadrage a lieu après les poules s'il y a moins de 32 équipes. A partir de 32 équipes, on fait les parties après poules puis le cadrage.
- ↪ Possibilité de remplacer un joueur absent avant le début des parties par un joueur qui n'était pas inscrit.
- ↪ Remplacement dans les équipes qualifiées : Plus aucun remplacement n'est autorisé. Les équipes qualifiées doivent se présenter dans la même formation au Championnat Régional, que lors de la qualification. En cas d'indisponibilité d'un joueur, pour quelques raisons que ce soient, l'équipe concernée ne pourra participer. Le Comité, qu'elle représentait, effectuera le remplacement avec l'équipe battue par celle-ci en demi-finale.
- ↪ Habillement : Pour tous les qualificatifs Ligue, les membres d'une même équipe doivent avoir un haut identique (haut avec manches au moins courtes, pantalons ou jupes en dessous du genou et chaussures fermées). S'ils sont de même couleur et de même conception les joueurs peuvent indifféremment porter polo, chemisette, pull ou blouson (application de la motion A validée lors du Congrès départemental 2013).
- ↪ Les fiches de jeux, fournies par le district, devront être présentées dûment complétées au graphique après chaque partie. Aucune licence ne sera remise sans présentation de cette fiche.
- ↪ Est déclaré éliminée de la compétition l'équipe qui ne s'est pas présentée sur les terrains de jeux dans l'heure qui suit le début de la compétition et qui suit la reprise des parties.
- ↪ Choix des terrains et tenue des graphiques à la charge du district.
- ↪ Les arbitres désignés par le Comité départemental sont pris en charge par celui-ci. Les arbitres désignés par les districts sont pris en charge par ces derniers.
- ↪ En cas de buvette application stricte de la réglementation française et montant maximum des consommations 1 € (eau et café) et 2 € pour les autres. Ces buvettes doivent être déclarées auprès des mairies.

**LES DELEGUES DE DISTRICT DOIVENT ENVOYER AU COMITE LE GRAPHIQUE INFORMATISE  
DES RESULTATS.**